

On vous a soumis des projets différents de celui-ci. Notre délégation les a étudiés soigneusement et tout en nous refusant à une attitude dont on pourrait tirer l'idée d'un rejet inconsidéré, il nous faut bien nous résoudre à déclarer qu'aucun de ces projets n'est acceptable par le Canada comme pouvant offrir des chances de satisfaire les vues que nous partageons.

En attendant la reconnaissance de ce principe, il serait vain d'en discuter l'application sur une échelle quelque peu étendue...

Suit la prétendue "offre" à la mère patrie et à toutes les autres parties de l'Empire, offre basée sur une augmentation de 10 p. 100 dans les tarifs existants ou dans les tarifs à venir et la façon dont le premier ministre conçoit l'emploi et l'application du principe. On souligne que "l'objet visé est la protection suffisante des industries existantes ou de celles qui pourront surgir". La déclaration suivante le confirme:

Il suit donc que cette préférence ne doit pas être envisagée comme constituant un premier pas vers le libre-échange impérial. A notre sens, le libre-échange impérial n'est ni désirable, ni possible; en effet il irait à l'encontre de l'objet même de nos travaux.

Je parlerai de "l'offre" dans un instant. Ensuite il est dit ceci:

Toutefois, quel que soit le mode de modifications jugé nécessaire, il ne pourra pas venir en opposition—au vrai, il ne pourra avoir pour effet que de donner un cachet plus avantageux et plus durable—au principe général de la protection impériale...

Mais en même temps qu'on scrutera avec tout le soin possible le mode d'application du principe de la préférence impériale, il faudra voir à ce que nos délibérations soient réglées par le facteur temps. Si jamais ces modifications doivent prendre corps dans nos relations économiques, elles devront le faire sans temporisation injustifiable...

Là on suggère à la conférence "si elle approuve le principe, de constituer des comités qui soient en mesure, avec la plus grande célérité et sans rien omettre, de scruter les problèmes que pourra susciter son application". Le premier ministre ajoute:

J'ai de bonnes raisons de croire que, quelle que soit la nature des modifications à apporter au système général que le Canada aura à proposer, ces modifications seront couchées dans leur forme définitive d'ici six mois. J'imagine que, tous, vous pouvez apporter la même célérité.

Suit une invitation à la conférence de se réunir à Ottawa, de bonne heure, cette année. Enfin cet avertissement final:

Je viens de déclarer que le temps est venu d'épouser la doctrine d'une association économique inimpériale de plus en plus étroite si nous ne voulons pas laisser échapper l'occasion sans espoir de jamais la voir revenir. Car une fois évanouie, il serait vain d'imaginer que les ententes d'une existence plus précaire entre les parties de l'Empire pourraient lui survivre, et dans ce cas nous verrons surgir à l'horizon un jour où il nous faudra batailler pour avoir notre

place au soleil des marchés interimpériaux contre les nations du monde entier, privées de cet avantage qu'il serait de notre intérêt individuel de nous assurer et de conserver.

Pour moi la chose ne peut seulement s'imaginer, et je fais appel aux représentants nationaux réunis ici en conférence, pour qu'ils oublient, individuellement, les divergences qui pourraient empêcher la réalisation de ce projet de construction d'un bloc impérial, grâce auquel nous pourrions tous nous acheminer vers un état de vie nationale de plus en plus prospère.

J'attends votre décision avec confiance.

Je vous le demande, monsieur l'Orateur: A quoi peut aboutir cette façon d'aborder le gouvernement de Grande-Bretagne? On ne fait aucune allusion à la politique de ce gouvernement, ni aux points de vue des autres dominions. Il n'est fait mention que du Canada et du parti conservateur de ce pays. Il faut que la conférence entière soit satisfaite de cette politique. On dit à la conférence qu'elle ne peut poursuivre ses délibérations si elle n'approuve pas le principe énoncé par mon très honorable ami.

Quel accueil M. Ramsay MacDonald aurait-il reçu de la part de mon très honorable ami si, comme on l'avait d'abord espéré, la conférence avait eu lieu à Ottawa et non en Angleterre, et si M. MacDonald avait adopté dès le début de ses remarques la même attitude que mon très honorable ami? M. Ramsay MacDonald a, au même titre que mon très honorable ami, le droit d'avoir ses idées sur ce qui peut amener l'union et la prospérité de l'Empire. Supposons que M. MacDonald eût dit que le gouvernement au pouvoir en Grande-Bretagne, le gouvernement travailliste, croyait à la politique du libre-échange, et qu'à son sens, l'empire britannique devait son prestige à la politique du libre-échange suivie depuis cent ans dans les îles britanniques; que le régime libre-échangiste a contribué à l'expansion de l'empire. Supposons que M. Ramsay MacDonald eût ajouté: "Telle est la politique du parti travailliste en Angleterre; je suis sans réserve en faveur de cette politique et je ne suis pas prêt à considérer quoique ce soit d'autre jusqu'à ce que la conférence approuve le principe du libre-échange, principe que notre gouvernement a adopté. C'est le temps d'agir; ce n'est plus le temps des paroles. Le temps nous échappe. Il ne sera d'aucune utilité de discourir sur la situation tant que vous ne tomberez pas d'accord sur la politique que j'ai exposée devant vous." Quelle sorte de réception mon honorable ami aurait-il faite à M. Ramsay MacDonald? Supposons que M. MacDonald eût ensuite soumis certaines propositions au gouvernement à la tête duquel se trouve mon honorable ami; supposons qu'il eût fait des offres conformes à ses vues